95 avenue Edouard VII 62152 NEUFCHATEL-HARDELOT 06 09 12 15 59

Conseil Départemental du Pas de Calais

Service de l'Aménagement Foncier et du Boisement Rue Ferdinand BUISSON

62018 ARRAS CEDEX 9

A l'attention de

Monsieur Fabrice THIEBAUT

N° E 19000120-59

Réglementation des boisements sur le territoire de la commune de Arques

Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli le dossier relatif à l'enquête publique référencée ci-dessus.

Conformément à votre arrêté du 14 octobre 2019, ce dossier comprend :

- Mon rapport d'enquête,
- Mes conclusions motivées et mon avis.
- Le dossier d'enquête mis à disposition du public et le registre.

Mon rapport d'enquête et mes conclusions motivées et mon avis, vous sont envoyés ce jour sur votre messagerie électronique : thiebaut.fabrice@pasdecalais.fr

Je vous en souhaite bonne réception et reste à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le commissaire enquêteur

ARRIVE LE

n 8 JAN. 2020

Philippe DUPUIT.

Service Aménagement Foncier et Boisement